



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 1^{er} février 2024

**Manifestation des agriculteurs dans les Hautes-Alpes,
conséquences sur les routes des Alpes-de-Haute-Provence :
Fermeture de l'autoroute A51 entre les échangeurs
de Sisteron-Centre et de La Saulce (05)
ce jeudi 1^{er} février 2024**

Au regard des perturbations de la circulation provoquées à la barrière de péage de La Saulce, par le mouvement des agriculteurs dans le département des Hautes-Alpes, **le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud**, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, **a décidé par arrêté l'interruption de la circulation à tous les véhicules sur l'autoroute A51 entre les échangeurs n° 22 de Sisteron-Centre et de La Saulce (05) ce jeudi 1^{er} février 2024.**

L'échangeur n°23 Sisteron-Nord est fermé dans les deux sens.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence invite les usagers de la route à suivre rigoureusement les déviations mises en place par les gestionnaires routiers.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence appelle les usagers de la route à la plus grande vigilance sur les axes de circulation, à adapter leur vitesse et à respecter les distances de sécurité. **Il rappelle à chacun la nécessité de faire preuve de responsabilité et de prudence.**

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture
8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex